

LA VIE ECONOMIQUE

- [Le déficit commercial de la France se creuse fortement](#)
- [Livret A : Moscovici laisse entrevoir un taux de rémunération stable](#)
- [Emploi : les entreprises prévoient de recruter davantage de cadres en 2014](#)
- [Le moral des ménages reprend des couleurs en décembre](#)
- [Financement des syndicats, un premier pas vers la clarification](#)
- [La "prime Sarkozy" ne fait toujours pas recette](#)
- [Pour les industriels de l'aéronautique, Bercy a "châtré le CICE"](#)
- [Les patrons très dubitatifs sur le crédit d'impôt](#)
- [Rémunérations : le patronat affine son code de bonne conduite](#)
- [Des taxis en grève lundi 13/01/14 contre la "concurrence déloyale"](#)
- [A Paris, taxis, bus et métro ont augmenté plus vite que l'inflation](#)
- [Croissance : la Banque de France confirme ses prévisions pour le 4e trimestre](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE

- [Baisse de la dépense publique : la Sécurité sociale d'abord, estime Migaud](#)
- [Les cliniques privées cognent sur les hôpitaux publics](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

- [Un petit sursis pour les librairies](#)
Chapitre
- [La Redoute : les repreneurs annoncent 1 178 suppressions de postes](#)
- [Affaire Dieudonné : l'humoriste soupçonné de blanchiment vers le Cameroun](#)
- [L'Etat investit un milliard sur le Rafale](#)
- [Airbus a décroché 1 503 commandes en 2013, un record](#)

LA VIE DES DEPARTEMENTS

- [Paris, travail de nuit : deux syndicats assignent le Printemps Haussmann](#)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

- [La CGT reproche à Hollande sa proximité avec le Medef](#)
- [Pierre Gattaz : "Pour une loi votée, supprimons deux lois"](#)
- [Varin exige une « baisse des coûts pesant sur les entreprises »](#)

TEXTES LEGISLATIFS ET

REGLEMENTAIRES/RAPPORTS DIVERS

- [Emploi et chômage des 55-64 ans en 2012](#)
- [La culture, une richesse économique](#)

Qu'est-ce que Le.Crible ?

Le.Crible se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans **Le.Crible** les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc. Une bibliographie sera également proposée, qui signalera les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan.

Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : eric.tessier@urssaf.fr

LA VIE ECONOMIQUE

● Le déficit commercial de la France se creuse fortement

Le 09/01/14, **les Douanes** ont indiqué dans un communiqué que le déficit commercial de la France s'était « *creusé fortement, de - 4,8 milliards en octobre à - 5,7 milliards en novembre. [Les exportations, en] nette contraction, enregistrent un recul qui les ramène à leur plus bas niveau de l'année, [à 35,6 milliards d'euros]* ». **Les raisons ?** D'après **Nicole Bricq**, ministre du Commerce extérieur, il s'agit « *de moindres performances de l'aéronautique* ». Mme Bricq a cependant affirmé que le carnet de commandes d'Airbus pour le proche avenir était bon. Elle a aussi confirmé, sur France Info, son estimation d'un déficit commercial de 60 milliards d'euros de la France pour l'ensemble de 2013.

[http://www.challenges.fr/economie/20140109.CHA9045/le-deficit-commercial-de-la-france-se-creuse-fortement.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20140109](http://www.challenges.fr/economie/20140109.CHA9045/le-deficit-commercial-de-la-france-se-creuse-fortement.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20140109)

(Source : www.challenges.fr du 09/01/2014)

● Livret A : Moscovici laisse entrevoir un taux de rémunération stable

Le 07/01/14, **M. Moscovici**, ministre de l'Economie, s'est exprimé sur le Livret A sur RTL : « *Le gouvernement sera très attentif au pouvoir d'achat des épargnants. Nous avons d'ores et déjà, avec 1,25 %, atteint un taux bas* ». La prévision par l'Insee d'une faible inflation (0,9 %) sur l'ensemble de l'année 2013 devrait entraîner automatiquement une nouvelle baisse du taux du Livret A. Rappelons que le taux du Livret A est revu chaque semestre en fonction de l'inflation par le biais d'une formule mathématique. **M. Moscovici** ne paraît toutefois pas envisager une telle baisse : « *Par deux fois, nous avons été amenés à débattre du niveau du Livret A et par deux fois, le gouverneur de la Banque de France a compris qu'il fallait prendre en compte la situation des épargnants* ». Annonce du nouveau taux, après discussion entre le ministère de l'Economie et la Banque de France : le 1^{er} février 2014.

http://lexpansion.lexpress.fr/economie/livret-a-moscovici-laisse-entrevoir-un-taux-remuneration-stable_422788.html

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 07/01/2014)

● Emploi : les entreprises prévoient de recruter davantage de cadres en 2014

D'après l'**Apec** (Association pour l'emploi des cadres), les entreprises envisagent de recruter plus de cadres qu'en 2013 : 170 300 cadres en 2014, contre 167 000 en 2013. Une hausse de 2 %. L'enquête annuelle de l'**Usine Nouvelle**, réalisée auprès de 100 grandes entreprises, confirme cette tendance. Deux raisons : la reprise économique et une hausse des départs à la retraite. **Marianne Laignault**, directrice des ressources humaines d'EDF, dans l'Usine nouvelle : « *Chez EDF, 30 % des salariés en 2020 ne sont pas aujourd'hui dans l'entreprise* ». **Les secteurs les plus enclins à embaucher ?** Les sociétés de conseil et d'ingénierie, ainsi que les sociétés de production et le numérique. **Les secteurs les moins enclins à embaucher ?** Les fonctions commerciales et la recherche et développement.

<http://www.leparisien.fr/economie/emploi/emploi-les-entreprises-prevoient-de-recruter-davantage-de-cadres-en-2014-08-01-2014-3473315.php>

(Source : www.leparisien.fr du 08/01/2014, G.Z.)

● Le moral des ménages reprend des couleurs en décembre

Selon l'Insee, la confiance des consommateurs français a gagné un point en décembre 2013, à 85 points. Cette confiance reste cependant inférieure à sa moyenne de long terme, laquelle correspond à un indicateur à 100 points. **Les causes ?** « *Un regain d'optimisme quant à la situation économique générale en France [et] un léger recul de la peur du chômage* ». **Les indicateurs ? 01)-** L'opinion des consommateurs sur la situation économique générale. **02)-** La confiance des Français en leur situation personnelle.

http://lexpansion.lexpress.fr/economie/le-moral-des-menages-reprend-des-couleurs-en-decembre_422793.html

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 07/01/2014)

[Retour au sommaire](#)

● Financement des syndicats, un premier pas vers la clarification

Le 22 janvier 2014, sera présenté au Conseil des ministres un projet de loi sur la formation professionnelle. Ce projet de loi contient une clarification du financement des organisations

syndicales et patronales. Il serait ainsi mis fin au financement des organisations patronales et syndicales par les fonds de la formation. Le syndicalisme serait désormais financé par un fonds paritaire abondé par l'Etat et les entreprises. Plusieurs autres mesures dans ce projet de loi : transcription de l'accord sur la formation professionnelle conclu le 14 décembre 2013, fin de l'élection des conseillers prud'homaux (au profit d'une nomination en fonction de la représentativité de chaque organisation syndicale), établissement de nouvelles règles applicables pour apprécier la représentativité des organisations patronales, comme cela avait déjà été fait pour les organisations syndicales, réforme de l'inspection du travail (les inspecteurs pourront maintenant infliger des amendes).

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20140107trib000808192/financement-des-syndicats-un-premier-pas-vers-la-clarification.html>

(Source : www.latribune.fr du 08/01/2014, Jean-Christophe Chanut)

● La "prime Sarkozy" ne fait toujours pas recette

D'après une étude du **cabinet Deloitte**, les salariés éligibles à la prime Sarkozy ont touché en moyenne 200 euros en 2013, contre 270 euros en 2012. Cette prime, créée en 2011 par Nicolas Sarkozy, était censée « *partager avec les salariés les bénéfices des entreprises* ». Une mesure qui s'applique aux entreprises commerciales de plus de 50 salariés qui ont distribué deux ans de suite des dividendes en hausse à leurs actionnaires. Le dispositif est plafonné à 1 200 euros et est exonéré de cotisations et de contributions sociales. Il a concerné, pour plus de la moitié, des entreprises de plus de 1 000 salariés. Les résultats moyens, en 2012, ont oscillé dans une fourchette allant de 150 à 500 euros. En 2013, près de 58 % de ces mêmes entreprises verseront moins de 150 euros. **Deloitte** : « *Les moins généreuses, soit 30 % de l'échantillon de l'étude, verseront moins de 80 euros* ». Pour **Bruno Le Roux**, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, cette prime est une « *aumône très aléatoire* », qui sera remise à plat dans le cadre de la « *réforme globale de la participation financière et de l'épargne salariale* ». Si la prime existait toujours en 2014, son montant devrait être de l'ordre de 180 euros, bien loin des 700 euros qu'anticipait le gouvernement de M. Fillon en 2011.

<http://www.lefigaro.fr/emploi/2014/01/08/09005-20140108ARTFIG00208-la-prime-sarkozy-ne-fait-toujours-pas-recette.php>

(Source : www.lefigaro.fr du 08/01/2014)

● Pour les industriels de l'aéronautique, Bercy a "châtré le CICE"

Les industriels de l'aéronautique, de la défense et de l'espace, par la voix de **Marwan Lahoud**, président du Gifas (groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales), estiment que le CICE (Crédit impôt pour la compétitivité et l'emploi) ne « *leur sert pas à grand-chose* » : « *Le CICE est une idée excellente mais les techniciens de Bercy en ont réduit la portée. Ils ont châtré la mesure* ». **Pourquoi ?** Compte-tenu des salaires dans le secteur (46 000 euros brut par an en moyenne), pour qu'il ait un impact réel, il faudrait que le CICE s'applique pour les salaires allant jusqu'à 3,5 Smic (alors qu'il est aujourd'hui plafonné à 2,5 Smic). **Marwan Lahoud** : « *Ce soutien contribuerait à améliorer la compétitivité de l'aéronautique française, au centre des préoccupations du Gifas, pour être capable de faire des propositions partout dans le monde qui gagnent* ».

<http://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/aeronautique-defense/20140108trib000808455/pour-les-industriels-de-l-aeronautique-bercy-a-chatre-le-cice.html>

(Source : www.latribune.fr du 08/01/2014, Fabrice Gliszczynski)

[Retour au sommaire](#)

● Les patrons très dubitatifs sur le crédit d'impôt

Un sondage, réalisé auprès de 210 chefs d'entreprise ou directeurs financiers de grosses PME et de grands groupes par l'institut MRC&C pour le cabinet de commissaire aux comptes Denjean, indique que les chefs d'entreprise « *se disent aussi prêts à payer plus d'impôts, au niveau de leur entreprise mais aussi personnellement dans les deux prochaines années, si cela peut permettre de sortir le pays de la crise* ». **Thierry Denjean**, fondateur du cabinet : « *Cela ne doit pas être interprété pour autant par le gouvernement comme une*

porte ouverte à de nouvelles ponctions fiscales ». Car deux éléments conditionnent cette prise de position des entrepreneurs : **01)**- La mise en place par le gouvernement d'un système fiscal stable, compréhensible et qui rémunère mieux le risque. **02)**- Que ce système permette au pays de sortir de la crise en 2016, pour baisser les prélèvements. **M. Denjean** : « *Le ras-le-bol se concentre plus sur le manque de stratégie fiscale pour les années à venir que sur le niveau des prélèvements* ». La politique fiscale du gouvernement Ayrault est sévèrement jugée par les chefs d'entreprise. Ainsi, la taxe à 75 % est rejetée par 77 % d'entre eux (alors qu'elle ne concerne que 9 % des entreprises du panel). 52 % des patrons interrogés disent « *ne rien attendre* » du CICE. **En cause ?** Le seuil de 2,5 Smic, pour des entreprises dont une large partie des salaires se situe au-dessus : on rejoint ici la problématique exposée par les industriels de l'aéronautique (voir article ci-dessus). **Les Echos** : « *Seuls 8% des décideurs financiers comptent tirer du Cice un gain significatif, représentant de 3 % à 4% de la masse salariale globale de leur entreprise. L'avance de trésorerie pour l'année 2013 intéresse, il est vrai, davantage les TPE et PME que les grands groupes. 86% du panel du sondage n'a ainsi pas fait de demande de préfinancement et, sur ce nombre, 38% expliquent qu'ils n'ont pas besoin de cette trésorerie supplémentaire* ».

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0203237898341-les-patrons-tres-dubitatifs-sur-le-credit-d-impot-642228.php?xtor=EPR-100-\[NL_8h\]-20140113-\[s=461370_n=2_c=201_-1413980@2](http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0203237898341-les-patrons-tres-dubitatifs-sur-le-credit-d-impot-642228.php?xtor=EPR-100-[NL_8h]-20140113-[s=461370_n=2_c=201_-1413980@2)

(Source : www.lesechos.fr du 13/01/2014, Marie Bellan)

● **Rémunérations : le patronat affine son code de bonne conduite**

Le guide d'application qui précise certaines recommandations du code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées, dit « guide Afep-Medef », a été publié le 12/01/14, au lieu de l'être début décembre. Selon Les Echos, la polémique entourant la retraite chapeau de Philippe Varin, le patron de PSA, a entraîné des corrections. Principal sujet : le « Say on pay ». Ce qui signifie que les actionnaires seront appelés lors des prochaines assemblées générales à se prononcer de manière consultative sur les rémunérations individuelles des « *dirigeants mandataires sociaux ex post* ». Autres sujets : entrée d'un administrateur salarié au comité des rémunérations, mais pas à celui des nominations, fixation des règles sur le nombre de mandats exercés par un dirigeant mandataire social (pas plus de deux autres mandats d'administrateur dans des sociétés cotées extérieures à son groupe, y compris des étrangères).

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/politique/actu/0203235837308-remunerations-le-patronat-affine-son-code-de-bonne-conduite-642309.php?xtor=EPR-100-\[NL_8h\]-20140113-\[s=461370_n=2_c=202_-1413980@2](http://www.lesechos.fr/economie-politique/politique/actu/0203235837308-remunerations-le-patronat-affine-son-code-de-bonne-conduite-642309.php?xtor=EPR-100-[NL_8h]-20140113-[s=461370_n=2_c=202_-1413980@2)

- Haut comité de gouvernement d'entreprise. Guide d'application du code Afep-Medef de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées de juin 2013, publication de janvier 2014 (24 pages) :

http://www.afep.com/uploads/medias/documents/Guide_application_du_code_de_gouvernement_entreprise_Janvier_2014.pdf

(Sources : www.lesechos.fr du 13/01/2014, Laurence Boisseau, www.afep.com du 12/01/2014)

[Retour au sommaire](#)

● **Des taxis en grève lundi 13/01/14 contre la "concurrence déloyale"**

A l'appel de cinq syndicats, les taxis parisiens sont en grève, contre la concurrence, qu'ils estiment « *déloyale* », des voitures de tourisme avec chauffeurs (VTC). **Nordine Dahmane**, secrétaire général de FO-Unctaxi : « *Le gouvernement cherche à tuer notre profession réglementée. Pour démarrer dans le métier nous devons payer une licence de 240 000 euros contre seulement 100 euros pour les VTC. Nous avons un cahier des charges très précis avec des horodateurs scellés, des périodes de formation, et d'autres obligations que n'ont pas les VTC* ». L'intersyndicale dénonce les « *multinationales du VTC (financées par Google, Goldman Sachs...), véritable lobby qui détruit nos emplois* ». Le décret récent fixant des contraintes aux VTC (cf. Le.Crible n°122 : *Les taxis conserveront bien leur pole position devant les VTC*) ne satisfait visiblement pas les taxis. Tout comme il ne satisfait pas les VTC, qui vont l'attaquer en Conseil d'Etat, épaulé par Transdev, filiale de transports publics de la Caisse des dépôts, qui entend se lancer sur ce marché. **Paul de Rosen**, patron chez

Transdev du transport à la demande : « *Nous considérons que ce décret renforce une position anticoncurrentielle et entrave l'essor de notre activité actuelle et de nos activités futures* ». Rappelons que l'Autorité de la concurrence a considéré mi-décembre que l'instauration d'un délai de 15 minutes minimum entre le moment où ils sont appelés et la prise en charge du client « *constituerait une distorsion dans la concurrence entre VTC et radio-taxis, qui n'est pas justifiée par les impératifs d'intérêt général affichés* ».

<http://www.lefigaro.fr/societes/2014/01/10/20005-20140110ARTFIG00595-les-taxis-se-mettent-en-greve-contre-les-vtc.php>

(Source : www.lefigaro.fr du 10/01/2014, Bertille Bayart & Eric de La Chesnais)

● **A Paris, taxis, bus et métro ont augmenté plus vite que l'inflation**

La hausse de la TVA va voir les prix des transports parisiens augmenter. « *Face à la crise, la profession a fait valoir qu'elle n'avait pas de trésorerie suffisante pour absorber la nouvelle ponction fiscale et que ses charges étaient déjà trop lourdes* ». Pourtant, en dix ans, la RATP a augmenté ses tarifs de 38 %, les taxis de 36 %, alors que l'indice des prix calculé par l'Insee a été de moins de 20 %.

[http://www.challenges.fr/economie/20140109.CHA9060/taxis-et-metros-parisiens-menent-une-folle-course-tarifaire.html#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20140110](http://www.challenges.fr/economie/20140109.CHA9060/taxis-et-metros-parisiens-menent-une-folle-course-tarifaire.html#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20140110)

(Source : www.challenges.fr du 10/01/2014, Pauline Damour)

● **Croissance : la Banque de France confirme ses prévisions pour le 4e trimestre**

Le 10/01/14, la Banque de France (BdF) a confirmé son estimation d'une croissance de 0,5 % du produit intérieur brut au quatrième trimestre 2013. La BdF a également précisé qu'un rebond était en vue en janvier dans les services et l'industrie. **La BdF** : « *En décembre, la production industrielle diminue globalement. Les livraisons continuent de progresser. Les carnets [de commandes] sont jugés corrects. Les stocks se maintiennent. [...] Les trésoreries sont stables. [Dans les services le mois dernier,] l'activité baisse légèrement. Les transports et les activités de conseil augmentent, celles d'hébergement et de restauration diminuent et les effectifs sont stables* ».

[http://www.challenges.fr/economie/20140110.CHA9076/croissance-la-banque-de-france-confirme-ses-previsions-pour-le-4e-trimestre.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20140110](http://www.challenges.fr/economie/20140110.CHA9076/croissance-la-banque-de-france-confirme-ses-previsions-pour-le-4e-trimestre.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20140110)

- **Banque de France. Conjoncture Industrie et service :**

<https://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/stats-info/detail/conjoncture-industrie-et-services.html>

(Sources : www.challenges.fr du 10/01/2014, www.banque-france.fr)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE

● **Baisse de la dépense publique : la Sécurité sociale d'abord, estime Migaud**

Pour **Didier Migaud**, Premier président de la Cour des comptes, le gouvernement doit faire porter les efforts d'économies dans les dépenses en « *absolue priorité* » sur les régimes de sécurité sociale, souhaitant que ceux-ci soient « *rapidement et vigoureusement ramenés à l'équilibre* » : « *La Cour estime que l'effort doit porter en absolue priorité sur les régimes de sécurité sociale car la persistance anormale de déficits structurels depuis plus de vingt ans singularise notre pays par rapport à ses voisins. [Le gouvernement doit faire] des efforts énergiques pour infléchir encore davantage l'évolution des dépenses, tout particulièrement de santé. La dette sociale qui s'est accumulée est une profonde anomalie.*

<http://www.lesechos.fr/economie-politique/politique/actu/0203232178511-baisse-de-la-dépense-publique-la-securite-sociale-d-abord-estime-migaud-641754.php>

(Source : www.lesechos.fr du 09/01/2014)

[Retour au sommaire](#)

● **Les cliniques privées cognent sur les hôpitaux publics**

Le 08/01/14, le syndicat des cliniques et hôpitaux privés (**FHP-MCO**) a dénoncé les subventions du gouvernement accordées chaque année aux hôpitaux publics pour combler leurs déficits. Il a aussi pointé leur mauvaise gestion. Dans son communiqué, intitulé « *Déficit des hôpitaux, un retour à l'équilibre en trompe-l'œil* », la FHP-MCO « *s'étonne des subventions annuelles de plusieurs centaines de millions d'euros accordées à chaque fin d'année aux hôpitaux publics en déficit, sous prétexte de contrat de retour à l'équilibre*

financier ». La FHP-MCO critique Mme Touraine, ministre des affaires sociales, qui se félicite du retour à l'équilibre des hôpitaux en 2012, expliquant que Mme Touraine avait annoncé un soutien de 197 millions d'euros « à titre exceptionnel et non reconductible » ; avant de préciser : « Cela équivaudrait à 2 % de hausse tarifaire pour les cliniques et hôpitaux privés ». **La FHP-MCO** : « Avec autant de cadeaux de Noël distribués aux hôpitaux en difficulté, il devient assez facile d'annoncer ensuite que les hôpitaux publics reviennent à l'équilibre. [...] Il y a des économies à faire en amont, des gisements d'efficience à mettre en œuvre, des principes de prévention et de qualité des soins à mettre en avant. Les hôpitaux publics devraient pour commencer être centrés sur les métiers et cesser de gérer des vignes, du patrimoine immobilier... ». A l'été 2013, alors que la FHP-MCO attaquait déjà la mauvaise gestion des hôpitaux publics, **Frédéric Valletoux**, patron de la FHF (Fédération hospitalière de France), avait jugé l'attaque de la FHP-MCO « agressive et caricaturale ». Il avait alors dénoncé des arguments « fallacieux » : « Les cliniques ne font pas le même métier parce qu'elles sont dans une logique économique de sélection de leurs activités et qu'elles n'ont pas les mêmes contraintes que le service public. [Il s'agit d'une] manipulation délibérée de l'opinion publique ».

<http://www.acteurspublics.com/2014/01/09/les-cliniques-privées-cognent-sur-les-hopitaux-publics>

(Source : www.acteurspublics.com du 09/01/2014, Sylvain Henry)

LA VIE DES ENTREPRISES

● Un petit sursis pour les librairies Chapitre

Le 08/01/14, le tribunal de commerce de Paris a accordé un sursis au réseau Librairies Chapitre placé en liquidation judiciaire depuis le 2 décembre. **Chapitre** : « La direction des librairies Chapitre s'est vue accorder par le tribunal de commerce de Paris, une prolongation de l'activité jusqu'au 10 février ». **Michel Ressaygues**, président du réseau des librairies : « [La prolongation accordée mercredi par le tribunal doit] permettre de transmettre davantage de librairies. Il nous semble important de poursuivre l'activité pour voir un maximum de librairies transmises - et donc d'emplois sauvés ». Le tribunal examinera de nouveaux dossiers de reprise le 20 janvier. Date limite pour le dépôt des offres : 10 janvier.

<http://www.lesechos.fr/entreprises-secteurs/service-distribution/actu/0203229088539-les-librairies-chapitre-en-sursis-641432.php>

(Source : www.lesechos.fr du 08/01/2014)

● La Redoute : les repreneurs annoncent 1 178 suppressions de postes

Les deux repreneurs de La Redoute choisis par Kering, holding dirigée par François-Henri Pinault, ont annoncé 1 178 suppressions de postes. **Nathalie Balla** : « On a un impact de 1 178 postes sur les quatre ans, en termes de réductions de postes. Mais nous privilégierons des mesures d'âge, les préretraites et les plans de départs volontaires, afin de restreindre au maximum le nombre de départs contraints. Il serait significativement en-dessous de celui du plan de 2008, qui était de 672 ». **Jean-Claude Blanquart**, délégué syndical CFDT : « L'état d'esprit aujourd'hui, c'est l'effondrement, quand on apprend les 1 200 suppressions de postes ». **Fabrice Peeters**, délégué syndical CGT : « C'est une grosse douche froide concernant l'emploi, ça c'est sûr. [...] Là, c'est la colère, j'ai envoyé quelques messages à quelques collègues qui m'ont répondu et ils sont tous abattus. Ils se demandent si aujourd'hui ils ne vont pas cesser le travail, parce que l'annonce est tellement fracassante, tellement assommante, que je pense que les bras de chacun en sont tombés ».

<http://www.leparisien.fr/economie/emploi/la-redoute-les-repreneurs-annoncent-1178-suppressions-de-postes-09-01-2014-3477459.php>

(Source : www.leparisien.fr du 09/01/2014)

[Retour au sommaire](#)

● Affaire Dieudonné : l'humoriste soupçonné de blanchiment vers le Cameroun

C'est **Tracfin**, le service de renseignements de Bercy à l'origine de l'enquête, qui avait découvert des mouvements financiers suspects autour des comptes des proches de Dieudonné M'Bala M'Bala, et avait saisi le parquet de Chartres en janvier 2013. Les enquêteurs d'Orléans ont découvert que le comédien, qui doit par ailleurs 887 135 € au

Trésor public, a expédié plus de 400 000 € au Cameroun depuis 2009, dont 230 000 pour la seule année 2013. **Patrice Ollivier-Maurel**, procureur de Chartres, a annoncé l'ouverture d'une enquête pour « *blanchiment* », « *organisation d'insolvabilité* » et « *fraude fiscale* ».

<http://www.leparisien.fr/faits-divers/affaire-dieudonne-l-humoriste-soupconne-de-blanchiment-vers-le-cameroun-08-01-2014-3473069.php#xtor=EREC-109---1346501@1>

(Source : www.leparisien.fr du 08/01/2014, J.A.)

● **L'Etat investit un milliard sur le Rafale**

Le 10/01/14, Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense, a officialisé le contrat passé par l'Etat avec Dassault Aviation pour faire évoluer l'avion de combat Rafale. Valeur estimée : un milliard d'euros. **M. Le Drian** : « *C'est un signal très clair de notre volonté d'investir sur le Rafale et sur tout un secteur stratégique, celui de l'aéronautique de combat, pour le maintenir au meilleur niveau mondial* ».

http://lexpansion.lexpress.fr/entreprise/l-etat-investit-un-milliard-sur-le-rafale_423303.html

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 13/01/2014)

● **Airbus a décroché 1 503 commandes en 2013, un record**

Le 13/01/14, Airbus a indiqué avoir décroché 1 503 commandes en 2013, battant ainsi son concurrent Boeing. D'après Le Figaro, c'est « *la meilleure performance commerciale de l'histoire de l'aéronautique* ».

<http://www.lefigaro.fr/flash-eco/2014/01/13/97002-20140113FILWWW00346-airbus-a-decroche-1503-commandes-en-2013-un-record.php>

(Source : www.lefigaro.fr du 13/01/2014)

LA VIE DES DEPARTEMENTS

● **Paris, travail de nuit : deux syndicats assignent le Printemps Haussmann**

Le 07/01/14, la CFDT et la CGT, membres de l'intersyndicale du commerce parisien Clic-P, ont assigné le Printemps Haussmann en justice « *afin que les règles sur le travail de nuit soient respectées* ». Audience en référé le 23 janvier 2014. A l'heure où est rédigé cet article, la direction du magasin n'avait pas réagi.

<http://www.leparisien.fr/economie/travail-de-nuit-deux-syndicats-assignent-le-printemps-haussmann-07-01-2014-3470499.php>

(Source : www.leparisien.fr du 07/01/2014)

[Retour au sommaire](#)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

● **La CGT reproche à Hollande sa proximité avec le Medef**

Thierry Lepaon, secrétaire général de la CGT, reproche à François Hollande de répondre favorablement à toutes les revendications du Medef : « *Le choix est clairement assumé de favoriser les cadeaux aux actionnaires. Certains pensaient que François Hollande ne savait pas trancher, ils se trompent ! [C'est] un tournant dans la politique [du président de la République]* ». Au sujet du **pacte de responsabilité aux entreprises** : « *[Ce pacte] arrive comme un cheveu sur la soupe. [Il est en] contradiction avec les actes du Premier ministre [qui n'en] avait pas fait état [en lançant une concertation sur une réforme fiscale. La CGT attend] de connaître le contenu [de ce pacte pour] apporter sa contribution si le débat s'ouvre. [Elle] essaiera de travailler avec d'autres organisations syndicales pour trouver des moyens en vue de faire pression. [...] Après le refus du gouvernement de donner un coup de pouce au Smic, il vient de façon très claire de trancher en faveur du capital contre l'emploi, le développement social et les salariés* ». Le bilan que dresse la CGT de **la politique du gouvernement en 2013** est « *extrêmement sévère* ». **M. Lepaon** : « *[2013 est] une année noire [en matière de chômage et de salaires]* ». **La promesse de François Hollande d'inverser la courbe du chômage avant la fin 2013 ?** **M. Lepaon** : « *[Elle est] pathétique. [...] Le plan com de Michel Sapin, ministre du Travail, ne suffira pas à masquer la réalité du chômage qui continuera d'augmenter* ». Avant d'annoncer une journée d'action le 6 février 2014 et la volonté de la CGT d'aboutir avec d'autres centrales (CFDT, FSU, Unsa) à une « *déclaration commune* » sur l'emploi, la fiscalité et le pouvoir d'achat. Ces revendications seront portées lors d'une manifestation européenne le 5 avril à l'initiative de la Confédération européenne des syndicats (CES).

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20140108trib000808438/la-cgt-reproche-a-hollande-sa-proximite-avec-le-medef.html>

(Source : www.latribune.fr du 08/01/2014)

● **Pierre Gattaz : "Pour une loi votée, supprimons deux lois"**

Pierre Gattaz, patron du Medef, s'est exprimé dans Le Point : « Je suis assez content [des] déclarations [de François Hollande] lors des vœux. Nous partageons déjà le même objectif : l'emploi. Même si nous ne l'abordons pas de la même façon. [...] Tout le problème sera de passer à l'acte sur cinq grands chantiers. On doit précisément se revoir avec les équipes du président pour les identifier clairement. Il y a urgence à faire sauter les rigidités. Nous devons gérer ces chantiers comme des projets d'entreprise. Alors, nous pourrions créer un million d'emplois en cinq ans. Ce n'est pas un engagement de ma part, mais un objectif dont nous pouvons détailler les moyens ». **Sur l'abaissement du coût du travail** : « Sur ce point, le chantier a été ouvert par le Premier ministre qui a saisi le Haut Conseil de la Sécurité sociale. Le gouvernement partage notre constat : il est aberrant que les entreprises supportent les prestations familiales qui n'ont rien à voir avec le travail. Il faut s'interroger sur la manière de les financer autrement. L'expertise est en cours. On pourra avancer après le mois de mai ». **M. Gattaz maintient-il son estimation à 100 milliards d'euros pour que les entreprises puissent se relancer ?** « Oui, je le maintiens. Ce n'est pas un caprice du patron du Medef. Les marges de nos entreprises sont trop faibles - 28,5 %, quand la moyenne européenne s'établit à 40 %, et à 42 % en Allemagne. Le CICE ne va pas avoir un impact énorme sur les marges. Il va dans le bon sens, mais il est insuffisant. [...] Plutôt que de créer des antidouleurs coûteux, nous proposons d'abaisser directement la douleur. C'est plus simple, plus efficace. On estime qu'on peut gagner une cinquantaine de milliards d'euros sur le coût du travail et 50 milliards sur la fiscalité. Par exemple, sur les 600 milliards d'euros du coût de la protection sociale qui n'a jamais été optimisée en France, il nous semble réaliste de faire 8 % d'économies sans toucher aux prestations. Il suffit de demander aux fonctionnaires comment dépenser moins. Je suis certain que, si on les interrogeait, ils auraient des milliers d'idées ». **Les Assises sur la fiscalité des entreprises** : « Nous étions réticents, car l'objectif du gouvernement n'était pas clairement de baisser la fiscalité des entreprises et des dépenses publiques. Car, à mon sens, l'un ne va pas sans l'autre. J'ai relu les vœux du président. L'objectif a été clarifié. La question est désormais d'y mettre de la chair ». **Le choc de simplification** : « C'est un tel chantier qu'il faudra des années pour abattre la montagne administrative - 85 codes et 400 000 normes - que doivent soulever les entrepreneurs de ce pays. Pour être vraiment efficaces, nous proposons d'adopter un objectif fort, à la manière des Anglais : "one in, two out". Traduction : s'imposer pour chaque loi adoptée d'en supprimer deux ». Enfin, demande Le Point, **comment lever les freins à l'embauche ?** « Avec le gouvernement, nous avons déjà accompli deux réformes encourageantes pour consolider la "flexi-sécurité" à la française : l'ANI et la réforme de la formation professionnelle, qui n'avait pas été réformée depuis... 40 ans ! Nous avons apuré cet appareil à l'inefficacité rare en abaissant de 1,6 à 1 % les cotisations des entreprises tout en renforçant l'obligation de formation des salariés. C'est bien la preuve qu'on peut dépenser moins pour faire mieux ! Il faut se remettre autour de la table pour identifier et lever les autres freins à l'embauche ».

- **L'intégralité de l'entretien avec Pierre Gattaz**, par Emmanuel Berretta :

[http://www.lepoint.fr/politique/emmanuel-berretta/pierre-gattaz-pour-une-loi-votee-supprimons-deux-lois-09-01-2014-1778369_1897.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Mi-journee\]-20140109](http://www.lepoint.fr/politique/emmanuel-berretta/pierre-gattaz-pour-une-loi-votee-supprimons-deux-lois-09-01-2014-1778369_1897.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Mi-journee]-20140109)

(Source : www.lepoint.fr du 09/01/2014, Emmanuel Berretta)

[Retour au sommaire](#)

● **Varin exige une « baisse des coûts pesant sur les entreprises »**

Le 14/01/14, **Philippe Varin**, en tant que président du think-tank « Le Cercle de l'industrie », qui rassemble les trente-quatre plus grandes entreprises industrielles françaises, a accordé un entretien au Figaro. Dans cet entretien, il dresse la liste des attentes des chefs d'entreprise : « Nous ne voulons plus d'un discours qui stigmatise les chefs d'entreprise. Ce sont les entreprises qui créent les emplois et la richesse de la France. Ensuite, nous attendons que le président fixe un cap clair et si possible précis pour restaurer la

compétitivité. Libérer les contraintes et s'engager dans une réelle baisse des charges, c'est crucial. La priorité, c'est une baisse des coûts pesant sur les entreprises. [Dans trois domaines :] l'allègement de la fiscalité, la baisse du coût du travail et un prix de l'énergie compétitif. [Il faut aussi] une stabilisation du cadre réglementaire pour que les règles ne changent pas en permanence et des Assises de la fiscalité qui aboutissent réellement à une baisse des impôts ». **La baisse des dépenses publiques ?** « C'est le coût du millefeuille territorial qui doit être réduit en priorité ». **Sur la contrepartie en matière d'embauches attendue du patronat en échange d'une baisse du coût du travail ?** « [Les chefs d'entreprise] assumeront leur responsabilité sociale et économique. Si les conditions d'amélioration de leur compétitivité, donc leurs marges, sont restaurées, ils investiront et embaucheront ».

[http://www.lemonde.fr/politique/article/2014/01/14/varin-exige-une-baisse-des-couts-pesant-sur-les-entreprises_4347479_823448.html#xtor=EPR-32280229-\[Alaune\]-20140114-\[titres\]](http://www.lemonde.fr/politique/article/2014/01/14/varin-exige-une-baisse-des-couts-pesant-sur-les-entreprises_4347479_823448.html#xtor=EPR-32280229-[Alaune]-20140114-[titres])

(Source : www.lemonde.fr du 14/01/2014)

TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES/RAPPORTS DIVERS

● **Emploi et chômage des 55-64 ans en 2012**

- **Présentation de la Dares** : « En 2012, 47,9 % des personnes âgées de 55 à 64 ans sont actives en France métropolitaine, 72,5 % entre 55 et 59 ans et 23,1 % entre 60 et 64 ans. 44,5 % des 55-64 ans sont en emploi et 3,4 % au chômage. Une fois corrigé de l'effet de la structure démographique, le taux d'activité des seniors a augmenté de 3,6 points au cours de l'année 2012, à un rythme rapide, aussi bien pour les 55-59 ans que pour les 60-64 ans et comme c'était déjà le cas en 2011. Entre 65 et 69 ans, le taux d'activité est aussi en hausse bien que l'on ne compte encore que 6 % d'actifs. Avec le rebond du nombre de départs à la retraite anticipée pour carrière longue, la proportion de 55-64 ans concernés par une des mesures publiques de cessation anticipée d'activité a moins baissé en 2012 qu'au cours des trois années précédentes ; 3,5 % des hommes et 2,0 % des femmes de 55-64 ans en ont bénéficié fin 2012. Inférieur de 2,7 points à celui de l'ensemble de la population active, le taux de chômage des seniors s'est établi à 7,4 % fin 2012, en progression de 0,9 point sur un an et de 3 points depuis début 2008, comme celui de l'ensemble de la population active. Comme en 2011, le taux d'emploi des 55-64 ans a progressé de près de 3 points au cours de l'année 2012, soit un rythme supérieur à celui des années précédentes. Celui des 60-64 ans reste cependant nettement inférieur en France à la moyenne européenne tandis qu'entre 55 et 59 ans il est supérieur pour les femmes et identique pour les hommes. Néanmoins, de 2007 à 2012, le taux d'emploi des 55-59 ans et des 60-64 ans a augmenté nettement plus en France qu'en moyenne dans l'Union européenne pour les hommes et à un rythme proche pour les femmes ».

<http://travail-emploi.gouv.fr/etudes-recherches-statistiques-de,76/etudes-et-recherches,77/publications-dares,98/dares-analyses-dares-indicateurs,102/2013-083-emploi-et-chomage-des-55,17346.html>

- **Emploi et chômage des 55-64 ans en 2012 (17 pages)** :

<http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2013-083.pdf>

(Source : <http://travail-emploi.gouv.fr> 31/12/2013)

● **La culture, une richesse économique**

Le ministère de l'Économie a rendu public sur son site le rapport d'inspection consacré à l'évaluation du poids économique du secteur culturel en France. Il en ressort que les activités culturelles représentent 57,8 milliards d'euros de valeur ajoutée, soit 3,2 % du PIB national, et 670 000 personnes salariées

<http://www.acteurspublics.com/2014/01/08/la-culture-une-richeesse-economique>

- **L'apport de la culture en France, décembre 2013 (390 pages)** :

<http://www.economie.gouv.fr/files/03-rapport-igf-igac-culture-economie.pdf>

(Sources : www.acteurspublics.com du 08/01/2014, www.economie.gouv.fr)

[Retour au sommaire](#)

Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France. En ligne tous les mercredis
Directeur de publication : le directeur Philippe Renard
Rédacteur en chef : Eric Tessier
Contact : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante :
eric.tessier@urssaf.fr

A l'inverse, si vous n'êtes pas abonné et désirez l'être, merci d'envoyer un mail à la même adresse :
eric.tessier@urssaf.fr